

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10525, Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ABOULAYANE YOUSSEF

Date de naissance : 01.01.68

Adresse :

Tél. : 0664 86 95 61 Total des frais engagés : 1692,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/01/2023

Nom et prénom du malade : Aboulayane Youssef Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dépression mal adaptée

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

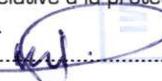
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 11/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/04/23	Op	1	1492.70	Dr H. RICCI Médecin traitant 295 AV. Oued TIZ Casablanca INPE tel 0522.51.13 091076893

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ALAYA MOULOUYA ZERBI Abdellatif Doseur en Pharmacie EL Ouma 220-222-224 Bd Oued Moulouya Casablanca - Tel: 0522.50.51.13 ICE: 002294220000071	14/04/23	1492.70

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of the upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. The upper arch is labeled H at the top, D on the left,				

Docteur HRICHI Rachid

MEDECINE GENERALE

295,Av. Oued Tansift (24, Gpe E)

Cité El Oulfa - CASABLANCA

Tél. : 0666 80 76 66

الدكتور الحريشي رشيد
الطبيب العام
شارع وادي تانسيفت (24)، مجموعه 295
حي الألفة، الدار البيضاء
الهاتف: 0666 80 76 66

PHARMACIE WILAYA MOULOUYA
ZEKRI Abdelati
Docteur en Pharmacie
295 Av. Oued Tansift Cite El Oulfa
Casablanca 20000
Tél: 00223 322 90 66-13
Fax: 00223 322 00007

Casablanca, le : 11/04/2023 الدار البيضاء، في :

67,00

Abn hayane Youssef

- Pulvo. c-e



437,00 x 3

- JA Nume 50 / 850 tte de 3m
shorts



~ CP/

15,90

- Topical So



~ 03 x 3

20,00

- Doliprop S



~ 3 x 37

59,30

- Bremex c



~ CP

39,70

- Fucide



~ 9 x 1

16927 =

دكتور الحريشي رشيد
Dr HRICHI Rachid
Médecine Générale
295 Av Oued Tansift Cite El Oulfa
Casablanca 20000
Tél: 06 66 80 66
Fax: 00223 322 90 66-13
INPE 091076893

PPC : 47,00 DH
Lot : 20012221
D.PER : 02/2025

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

TOPLEXIL 
SIROP FL 150 ML
P.P.V : 150DH70

6 118000 060901

PPV: 200DH00
PER: 03/26
LOT: M819

59,30
P.P.V 59,30
PPV 59,30

فوسيدين®
مرهم أنوب من 15 غ

39,30